



DEMANDE DE DEGREVEMENT

S I A E P

de Brette les Pins / St Mars d'Outillé
31, rue des Ecureuils
72250 BRETTE LES PINS

Objet :

Demande de dégrèvement

A,
le

Monsieur le Président,

Je soussigné M. et / ou Mme domicilié(s)

atteste avoir eu une fuite sur mon réseau d'eau potable, relevé de compteur (INDEX) : m³
et de ce fait vous envoie une demande de dégrèvement. **Ci-joint une copie de la facture du plombier et /
ou preuve d'achat de fournitures attestant de la réparation.**

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant de la prise en compte de ma requête, je
vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Signature :

POUR INFORMATION : Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable prend en compte l'Article L2224 –
12 – 4 modifié par la Loi L20111 – 525 du 17 Mai 2011 – alinéa 2 qui dit que :

« l'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédent le double de sa consommation moyenne
s'il présente au service d'eau, dans un délai d'un mois à compter de l'information prévue au premier alinéa du présent
III bis, **une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite
sur ses canalisations** » sans justificatif aucune demande ne sera prise en compte.